

# ANALYSE DU DISCOURS COURS DU 18 MAI 2020

- Analyse des **Discours A-B-C**

1- Discussion sur l'immigration 1996/1997;

2 - Discussion du projet de loi RESEDA;

3- Discussion du projet de loi 2011.

- Ces discussions de projet de loi, tout comme les débats parlementaires, s'appuient sur les **valeurs républicaines communes**, partagées par tous: la France terre d'accueil est un lieu commun républicain, auquel nous pouvons ajouter l' « **intégration** » à la République, et à ses valeurs.
- Le « **nous** » communautaire renvoie à des éléments communs.
- Au-delà de ces éléments communs, les discours posent des référents sociaux de l'immigré et de l'immigration qui sont reclassifiés différemment par la droite (Debré) et par la gauche (Chevènement):

a) **l'immigré**: par l'utilisation des hyponymes « ouvriers », nous voyons que, pour la droite, le point de vue porté sur l'immigré est avant tout économique. Il s'agit de trouver une solution pour intégrer des étrangers qui sont des clandestins vivant dans des quartiers sensibles, travaillant dans des ateliers clandestins. On le dit clairement : l'interdiction de l'immigration serait un lien au développement du pays. Le renvoie à la clandestinité et le reclassement de l'ouverture « à la diversité », et le lien discursif fait entre les étrangers-clandestins et la violence (*quartiers sensibles, violence dans certains quartiers et le développement de l'économie souterraine et de la délinquance associée*) ne fait que marquer le positionnement de droite.

Inversement, dans le discours de la gauche, la reclassification de l'étranger comme un individu, le fait qu'il trouve sa place à l'intérieur d'un discours qui renvoie aux droits (*garanties de l'Etat de droit; le droit de vivre en famille, le droit d'asile pleinement reconnu, l'égalité des droits et des devoirs, la famille*), la reformulation de l'**ouverture** de la France au monde, marquent le point de vue de la gauche.

b) **l'immigration**: la « maîtrise de l'immigration », et par là le problème de l'immigration mal maîtrisée, est la reclassification typique que la droite fait du référent social en question. La gauche préfère plutôt l'expression « gestion des flux migratoires », les flux renvoyant à quelque chose de naturel. Pour la droite, l'immigration renvoie à la CLANDESTINITE (« immigration clandestine »).

- Dans le **projet Besson/Hortefeux** (lecture C), remarquons la présence du positionnement de droite lors de la reclassification « lutte contre l'immigration clandestine ». L'étranger qui n'est reclassifié ni comme individu ni comme clandestin, a « *les mêmes droits économiques et sociaux que les Français* ». Par conséquent, nous retrouvons à la fois le discours économique de droite et le discours social de gauche. Nous trouvons aussi des traces de la présence de la **langue de coton**: le **défi** que la France doit relever et **l'occasion** de la Réforme (« *Aujourd'hui nous devons approfondir notre démarche* »).

- Différemment des deux premiers discours (A et B), le discours C se caractérise par les stratégies typiques du jargon politique récent: mélange de formules de gauche et de droite; utilisation de la langue de coton pour dépasser tout clivage.





# Analyse du discours des organisations internationales

- À la différence de l'acteur politique national, l'**instance internationale est normalement collective** et il est souvent très difficile de repérer le sujet parlant des discours internationaux, qui sont le plus souvent le fruit d'une **élaboration collective**.
- Le discours des organisations internationales est un discours qui est **institutionnel**, parce qu'il s'agit d'un discours autorisé et il devient également **instituant**, parce qu'il vise l'autolégitimation de l'organisation qui le produit.

# UTILISATION DE LA LANGUE DE COTON DANS LES DISCOURS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- La langue de coton caractérise le dit des organisations internationales. « **Le rapport annuel 2010-2011 d'ONU Femmes** », par exemple, <http://www.onufemmes.fr/wp-content/uploads/2015/06/Rapport-annuel-ONU-Femmes-2010-2011.pdf>, nous permet de revenir sur les quelques mots-arguments et lieux communs de la *modernisation* en tant que mythe programmé de la langue de coton.
- Dans ce rapport, des citations sont insérées en ouverture des différentes sections du document en sorte de slogan d'accroche. Elles résument la vision de l'organisation.
- Voici quelques éléments extraits du rapport:

- 1. Réfléchissez à tout ce qu'il sera possible de réaliser lorsque les femmes seront pleinement autonomisées en tant qu'agents du **changement** et du **progrès** au sein de nos sociétés. (Michelle Bachelet, directrice exécutive d'ONU Femmes);*
- 2. En autonomisant les femmes, nous autonomisons les communautés, les nations et la **famille humaine** toute entière. (Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies).*
- 3. **J'imagine un avenir** où l'égalité des sexes est comprise par tout le monde, en tant qu'élément fondateur de la justice, du développement et de la démocratie. (Michelle Bachelet, directrice exécutive d'ONU Femmes);*

4. *Il s'agit de faire participer la **moitié de l'humanité**. Le **progrès des femmes** signifie ... le **progrès du monde**. (U. Joy Ogwu, ambassadrice du Nigéria auprès des Nations unies, présidente du conseil d'administration d'ONU Femmes en 2011);*

5. *Je souhaite qu'ONU Femmes aide les femmes et les hommes de tous les pays à bâtir ce monde en fonction de leurs spécificités et à créer une solidarité avec d'autres régions du monde dans un **effort** commun. (Nicole Magloire, Haïti);*

6. ***Les femmes ont beaucoup progressé, mais il est nécessaire de faire davantage**, notamment dans les villages. Je veux qu'ONU Femmes travaille à redonner **courage** aux femmes dans les zones rurales. (Raj Kishore Rai, Inde);*

***7. Les femmes sont très en retard sur les hommes au niveau de l'accès à la terre, au crédit et à des emploi décents, même si un nombre croissant de recherches indiquent que le renforcement des options économiques des femmes stimule les économies nationales. (Site d'ONU Femmes).***

- **Analyse des Mots arguments, lieux communs et mythe.**

**Le mot-argument** est un mot simple tandis que **le lieu commun** est une phrase qui est reformulée de plusieurs manières, mais qui exprime la même notion, normalement représentée par un mot pivot (ex. famille, avenir, retard...). **Le mythe** reste une représentation idéologique plus complexe et justifie la présence de plusieurs mots, qui normalement forment un champ lexical coexistant avec les mots du sujet principal du texte.

Analysons la visée des éléments de la langue de coton que nous avons retrouvés dans les rapports ONU Femmes:

Mots-arguments	Pratique normalement visée
<b>CHANGEMENT</b>	Ces deux mots renvoient au mythe de la modernisation qui demande l'adaptation et par là légitime des réformes et d'autres changements d'envergure, d'ouverture.
<b>PROGRES</b>	
<b>EFFORT</b>	L'effort sert à valider le changement (comme les réformes mais aussi l'intervention militaire au autre).
<b>URGENCE</b>	Légitime la nécessité de l'intervention immédiate.
<b>COURAGE</b>	Voir l'effort.



Lieux communs	Pratique normalement visée
<i>Famille humaine</i> (« nous formons, la famille que nous... »)	Ce lieu commun permet de ressouder la cohésion du groupe et vise la consolidation de la communauté discursive.
<i>L'avenir</i> (« notre vision d'avenir, notre demain ... »)	Ce lieu commun valide le mythe de la modernisation et par là les changements (réformes et autre)
La <i>moitié de l'humanité</i> (« les femmes représentent la .. »)	Ce lieu commun a été introduit comme argument par Condorcet au XVIII siècle. Il a été repris à la Conférence internationale d'Athènes de 1992 et par là s'est ensuite répandu. Il légitime les réformes visant la parité et l'insertion de la femme dans le processus du développement au plan internationale.
On a fait des <i>progrès</i> , mais il faut faire plus	Ce lieu commun sert à relégitimer l'institution ou l'organisme international qui l'utilise et qui a été normalement critiqué pour ne pas avoir réussi à résoudre les problèmes concernés.
X est <i>en retard</i> sur Y	Ce lieu commun valide le mythe de la modernisation et par là les changements (réformes et autre), demandés aussi par l'urgence (puisque'on est en retard). En France ce lieu commun a été introduit par de Gaulle pendant les années 1960.

# A. Déclaration de Bamako

Il s'agit d'un genre déclaratif. La structure du texte est figée et prévoit la partie déclarative des principes, qui s'ouvre par la contextualisation (*Nous ... Bamako ... pour le symposium*) et qui énumère ensuite les **valeurs francophones**, ce qui débouche sur la dernière partie de l'engagement (« *Nous prenons l'engagement* ») qui annonce le plan / le programme d'action suivant.

- En effet, la structure des documents francophones à l'issue des sommets réguliers qui se déroulent tous les deux ans prévoit
  1. la déclaration de principe
  2. le plan/le programme d'action
  3. les résolutions.

- Les paragraphes s'ouvrent par des verbes au présent de l'indicatif qui sont déclaratifs (« **proclamons** ») ou d'opinion (« **constatons** »).
- Dans ce discours nous retrouvons l'utilisation du « nous », reformulée à la non-personne (« Chefs d'Etats et de Gouvernement des pays » et « ayant le français en partage »). Nous pouvons donc parler d'un lexique typique de l'organisation qui, par la réitération des reformulations « Chefs d'Etats et de Gouvernement des pays » et « ayant le français en partage », au lieu de dire « membres de l'Organisation internationale de la Francophonie », insistent sur la raison de leur existence comme communauté: la langue française.

- La réitération des **valeurs** est présente dans tout le discours à travers:
  1. l'appui et le renvoi interdiscursif au texte fondateur de la Charte francophone et aux déclarations et documents des autres sommets francophones (Dakar, Moncton ..);
  2. La reprise de mots et d'expressions venant de l'énonciateur onusien. Non seulement, les Chefs d'Etats et de gouvernement inscrivent « notre action » dans le cadre de celle des Nations Unies, mais ils reprennent le terme onusien de « diplomatie préventive ».

3. L'utilisation des *implicites* (« approfondir la concertation et la coopération ... le bilan comporte des acquis indéniables ... progrès dans l'instauration du multipartisme... consolider la démocratie ... renforcer les capacités des institutions... »).

Remarquons la présence de la reformulation de la démocratie, valeur centrale dans le discours, comme d'un processus: ici l'on progresse vers la démocratie (« l'action d'accompagnement des processus démocratiques, soucieux de progresser vers la démocratie », « une progression constante vers la démocratie... »).

- Il faut souligner en effet la présence de **trois concepts de démocratie** dans le discours de l'OIF:

1. Le processus de démocratisation;

2. Les pratiques démocratiques (« *bilan des pratiques de la démocratie dans l'espace francophone... le bilan des pratiques de la démocratie... éléments constitutifs du régime démocratique ... les formes d'expression de la démocratie ... la démocratie est le régime...* »);

3. La culture démocratique (« *culture démocratique ... système de valeurs universelles ... les principes démocratiques dans toutes leurs dimensions* »).

- Ces valeurs, typiquement occidentales, sont présentées comme **universelles** mais aussi comme **partagées** par la Francophonie. À travers cette stratégie l'OIF s'engage à promouvoir des pratiques démocratiques et des mesures spécifiques, notamment la mise en place des institutions démocratiques et du système politique occidental.
- La **langue de coton et la rhétorique internationale** sont présentes dans le fait de légitimer des pratiques à travers des **valeurs** censées être universelles (« progrès / développement ») et par la **logique** en triade « **démocratie/démocratisation** – **développement** (économique et social) – **sécurité** (juridique) ».



- La mise en sécurité est ici permise par l'élimination des violences et des coups d'Etats et par la stabilisation de l'Etat de droit. C'est notamment sur le binôme **démocratie/développement** que l'on insiste ici en créant un véritable amalgame des deux concepts.

- L'insistance sur des pratiques concrètes (« une priorité qui doit se traduire par des propositions et des réalisations concrètes ») naturalise l'effort de l'Organisation, même à travers l'utilisation des verbes déontiques : DEVOIR – DOIT.
- Dans ce discours on remarque aussi la coprésence de valeurs universelles et de valeurs qui caractérisent le discours comme « la culture », « l'éducation », « la formation ». Cela permettra en effet de légitimer la pratique principale qui est souhaitée par l'Organisation: le « *rayonnement* » de la langue française.

Remarquons encore **deux éléments francophones**:

- 1. la **réitération de la justice** non seulement au niveau du principe de « sécurité », mais aussi par la dénonciation des violations, notamment des **génocides**.
- 2. **l'insistance à la fois sur la dimension régionale** (« *des Etats et des gouvernements ayant le français en partage ... le bilan des pratiques dans l'espace francophone... nombre de pays francophones...* ») et sur la dimension universelle (« *la démocratie* » « *système de valeurs universelles* » « *chacun a le droit* »), ce qui est normal pour une organisation à vocation régionale mais qui finit par déclencher un paradoxe, lorsqu'il sera question du rayonnement de la langue-culture française entendue comme langue des **valeurs démocratiques**.

## B. Allocution du Président de l'Association du personnel de l'Union africaine (2007)

- Cette allocution est un cas de discours occasionnel qui est fondamental pour comprendre les mécanismes de la rhétorique internationale et de la langue de coton auxquels l'énonciateur de l'Union africaine s'oppose ouvertement.
- S'il y a donc des opposants, c'est bien que cette langue n'est pas tellement universelle comme on le voudrait et qu'elle cache en fait son idéologie de manière plus subtile et difficilement contestable – les valeurs universelles ne peuvent pas être facilement contestées.

- En effet, après le rituel des salutations, l'énonciateur précise que les acteurs de cette langue « *n'ont de pouvoir que la rhétorique et l'art de persuader qui ne peuvent s'exercer qu'à condition de ne jamais remettre en cause l'ordre établi* ».
- L'énonciateur marque son positionnement contre la rhétorique internationale, qu'il déconstruit par les modalités axiologiques et surtout par les modalités autonymiques (citations).

- Ces dernières sont normalement marquées par les guillemets et ont toujours une visée polémique, voire ironique: par exemple, dans l'énoncé « *faire plus signifie nécessairement faire mieux pour tous évidemment* », l'énonciateur fait une dénonciation ironique (« *évidemment* »).
- L'énonciateur dénonce les **lieux communs de la langue de coton**, entre autres celui des « *causes* » (« *si la pauvreté a des formes , des aspects, des effets, elle semble par contre ne pas avoir de causes* »), ainsi que les **mots arguments et le mythe de la modernisation** (« *défi* »).

- Ce discours nous aide à mieux déceler les mécanismes de la langue de coton et par là la présence de la mythologie programmée dans le discours internationale. À cet égard, l'énonciateur critique justement l'inéluctabilité qui pose le progrès et les changements comme inévitables (« *une fatalité* »).
- Grace aux solutions proposées à la fin du discours, nous comprenons ce qui est mis en cause plus en détail:
  - La dénonciation du mythe de la modernité, qui pose le progrès et les changements comme priorités incontournables et qui légitime des pratiques idéologiques (« *réflexion sur les valeurs et les conceptions qui fondent le progrès... les conceptions mécanicistes du progrès* »);

- La critique des catégories génériques, floues et mal définies. Mais la critique porte aussi sur la généralisation excessive de certains textes des organisations internationales qui sont de plus en plus neutres et angéliques et qui finissent par ne pas parler d'acteurs précis;
- La critique de « l'ouverture des marchés » qui renvoie au développement du territoire via l'ouverture économique et, par conséquent, à la présence des privés et des organisations internationales qui envoient des aides humanitaires et surtout des aides à la reconstruction dans le territoire concerné;



- La critique de la communauté internationale dont on met en doute la capacité à réaliser vraiment les objectifs souhaités.
- La critique du fait que les organisations internationales se posent désormais comme « expertes » par rapport à certaines questions et problèmes internationaux. Par exemple, le mot de coton « **crise** » finit par légitimer la création d'unités *ad hoc* dans la plupart des organisations internationales. De cette manière, les organisations se posent comme ayant une expertise décennale face aux crises et donc comme capables de les résoudre, voire de les prévenir.

## ADOPTION DE LA RESOLUTION 1817 PAR LE CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES (NEW YORK, 11 JUIN 2008)

- La résolution onusienne rentre dans les genres normatifs.
- La structure du texte est figée et prévoit:
  - La contextualisation par la non-personne (« Le Conseil de sécurité »);
  - La partie déclarative introduite par le participes présents qui servent à réitérer les valeurs et la légitimation de l'organisme concerné par l'implicite (« rappelant, réaffirmant ») et par l'appui sur les autres documents de l'organisation (les déclarations, les conventions mais aussi le texte fondateur, à savoir la Charte des Nations unies);
  - L'utilisation du présent.

- Nous remarquons la présence de la langue de coton et de la rhétorique internationale: « paix durable », que nous avons retrouvé aussi dans la Déclaration de Bamako de l'OIF; les « efforts accomplis » qui légitiment l'action et l'organisation; l'« intégrité territoriale » qu'on assurera par la « sécurité ».
- Remarquons le rôle d'accompagnement du peuple qui s'autodétermine (« réaffirmant son appui au gouvernement et au peuple afghans » - qui sont les vrais acteurs) et la démocratie entendue en tant que pratique renvoyant à la présence d'institutions occidentales (« démocratie constitutionnelle »).

- La thématization de la drogue – *du trafic illicite* – est strictement liée au mot « sécurité » (il faut mettre en sécurité le territoire par la lutte contre le trafic illicite d'armes et de stupéfiants).
- Remarquons qu'ici les terroristes sont concrètement désignés par les « groupes armés illégaux, criminels », notamment Al Qaida. Remarquons également la présence de synonymes linguistiques « stupéfiant » - « drogue ».

- Dans le premier paragraphe de la partie performative, la modalité axiologique hyperbolique (« préoccupé au plus haut point ... effets néfastes ») et la triade de la rhétorique internationale (« ... que cela entraîne sur la sécurité, le développement et la gouvernance en Afghanistan », où la démocratie est réduite aux seules pratiques, ici « la gouvernance ») servent à légitimer la pratique d'intervention envisagée qui concerne ici le trafic illicite de stupéfiants.

Le vrai problème à résoudre, en effet est, paragraphe 2, d'« empêcher que ces substances [ne] soient détournées des circuits commerciaux internationaux licites aux fins d'utilisation illicite en Afghanistan » et, paragraphe 3, « d'éliminer les failles qui permettent aux organisations criminelles de détourner des précurseurs chimiques des circuits commerciaux internationaux licites ».

- En bref, ce qui est mis en question est d'abord un commerce illicite par rapport à un commerce licite à l'international.
- En outre, le transfert des compétences (paragraphe 8) au peuple afghan, qui reste toujours actif tout comme son gouvernement (« saluant les efforts ... du gouvernement afghan »), renvoie également l'intérêt onusien de contrôler les frontières.

En effet, par le contrôle des frontières, l'ONU vise aussi et surtout le contrôle du trafic licite de ces produits ainsi que l'ouverture des frontières plus généralement, pour la reconstruction d'un côté et pour le développement économique afghan de l'autre, via l'insertion de l'Afghanistan dans l'économie mondiale grâce au contrôle d'accompagnement des Etats membres.





# Les professions de foi pour les élections présidentielles

# 1. Les enjeux électoraux

- **Déclaration: “profession de foi”**

- Enjeux de crédibilité de la parole: faire croire au co-énonciateur qu’on peut croire ce qu’il dit, qu’il est “de bonne foi”, qu’on peut lui accorder sa confiance.

- **Convaincre l’électeur de voter pour lui dès le premier tour**

- Utilisation d’un dialogisme direct avec l’électeur visant à conquérir son **adhésion** (*lettre personnalisée, appel émotif, ...*)

- Utilisation d’un dialogisme indirect avec les autres candidats visant la **différenciation** (différenciation du programme, par exemple)

- **Revendication de la propre action** pour instaurer une continuité (candidat ou parti sortant) ou **contestation de cette action pour revendiquer le changement**.

## 2. Les enjeux argumentatifs des discours politiques

- **Convaincre de la présérentiabilité du candidat:**
  - Crédibilité
  - Compétence (revendiquée explicitement par les candidats mineurs, implicite pour les candidats déjà admis sur la scène politique)
- **Convaincre du bien-fondé de son programme**
  - pour la France (un idéal commun, l'intérêt général)
  - Pour l'électeur (des intérêts particuliers, de l'individu).

### 3. Les fonctions de la communication dans les discours politiques

Les fonctions de la communication sont chacune liées à un de ces éléments:

**1. fonction phatique** (mise en place et maintien de la communication):

*Comment tente-t-il (le candidat) de capturer l'attention?*

**2. fonction poétique** (la forme du texte devient l'essentiel du message):

*Le message joue-t-il sur l'esthétique?*

*Comment se présente-t-il dans sa forme? Style?*

**3. fonction expressive** (expression des sentiments, de l'émotion du locuteur):

*Le candidat est-il sincère et crédible dans l'expression de soi?*

**4. fonction conative** (fonction relative au récepteur):

*Comment tente-t-il d'influencer l'électeur?*

**5. Fonction référentielle** (le message renvoie au monde extérieur):

*Ce qu'il dit, son interprétation du monde, correspond à la vérité?*

**6. fonction métalinguistique** (le code lui-même devient objet du message):

*Est-il intelligible et correct dans l'usage de la langue et du discours?*

# 4. Mise en scène du candidat, ethos et présidentiabilité

## Le candidat utilise la rhétorique

**La rhétorique est la science théorique et appliquée de l'exercice public de la parole.**

### **Moyens de preuve**

En rhétorique antique Aristote distingue comme moyens de preuve utilisés dans le discours public :

- **le logos** : appel aux arguments logiques pour fonder une conviction
- **le pathos** : appel aux émotions
- **l'ethos** : mise en évidence des vertus qui rendent l'orateur crédible



Ces concepts sont repris **en analyse du discours** pour observer les moyens discursifs:

- **le logos** est impliqué dans les argumentations faisant appel au raisonnement rationnel (lettre longue argumentée ou textes brefs et slogans)
- **le pathos** vise à créer une attitude émotionnelle, à construire une empathie pour remporter l'adhésion (images d'indignation, images d'apaisement...)
- **l'ethos** désigne l'image de soi que le locuteur construit pour exercer une influence sur son allocutaire, les valeurs qu'il s'attribue pour plaire et convaincre;

# Construction de l'ethos du candidat

(Patrick Charaudeau: *Le discours politique*, Paris: Vuibert, 2005)

L'identité du sujet politique est composée de deux éléments :

- **son identité sociale** : la personne avec son expérience
- **son identité discursive** : la personne qu'il construit à travers son discours.

Dans la quête de sens le **destinataire** du discours tend à associer la personne construite par le discours et la personne en soi.

- Dans le discours politique on remarque deux stratégies concernant la construction de l'éthos :

- 1. ethos de crédibilité**

- 2. ethos d'identification.**

# Ethos de crédibilité

Ethos de crédibilité : il s'agit de parler de façon à prouver que l'on a **le pouvoir de faire**

- **ethos de sérieux**, mais si trop sérieux l'homme politique devient trop austère
- **ethos de vertu** : on s'attend à ce que l'homme politique donne l'exemple, rende compte de ses actes
- **ethos de compétence** : prouver par son discours qu'on possède le savoir et le savoir-faire nécessaires

# Ethos d'identification

Ethos d'identification : éléments du discours qui vont entraîner une **identification du destinataire avec le locuteur**, mais aussi on va identifier l'homme politique comme celui qui va faire ce qu'il dit, comme un **représentant magnifié de soi (ou de son groupe d'appartenance)**.

- **ethos de puissance** : énergie, vitalité voire virilité.
- **ethos de caractère** : prise de position fortes, force tranquille, courage dans l'adversité, fierté et orgueil mais aussi modération.

- **ethos du chef** : guide et leadership selon plusieurs modèles, guide-berger qui rassemble, guide-prophète qui a une inspiration visionnaire, guide-souverain qui incarne le peuple, qui est au-dessus de la mêlée, guide-commandeur selon un modèle autoritariste...
- **ethos d'intelligence** : homme cultivé qui a des références, capable de fines réparties, mais pas de discours technocratique en langue de bois, faire sentir intelligent l'interlocuteur, puissance de l'analyse, sens critique...
- **ethos d'humanité** : capacité d'exprimer des sentiments, avoir du goût, avoir une intimité
- **ethos de solidarité**: capacité à comprendre et prendre en charge les difficultés de la vie

# Points d'observation de l'éthos

- Le portrait:
  - image (taille, expression, regard, vêtement),
  - biographie et son rapport avec la candidature
- Les modalités énonciatives:
  - Utilisation des pronoms personnels: usage du Je, du Nous, du Ils, du On, du Vous

# Usage des pronoms personnels

- Discours en JE
- Discours en NOUS: distinguer nous inclusif (vous et moi) et nous exclusif (moi et mon équipe de gouvernement)
- Discours opposant: EUX (les autres politiciens) et MOI, EUX (les dominants) et NOUS (les dominés)
- Discours à la 3<sup>o</sup> personne: impersonnel (*Il est nécessaire...*)



# Modalité énonciative élocutive

**Énonciation élocutive**: l'orateur se met en scène à la première personne, MOI, JE...

- **éthos d'engagement** : moi, je... « *Moi président de la République, je ne serai pas le chef de la majorité, je ne recevrai pas les parlementaires de la majorité à l'Élysée.* »

- **effet “guide suprême”** : moi, la France « *Moi président de la République*, il y aura un code de déontologie pour les ministres, qui ne pourraient pas rentrer dans un conflit d'intérêts. »
- **ethos de solidarité, de rassemblement, de communion** : je, nous...  
« Il n'y aura de France unie, que si nous luttons contre les injustices, si nous corrigeons les inégalités, si nous choisissons la solidarité... » « Je veux rassembler les Français, que nous soyons...., que la France devienne.... », « Nous ne pourrons gagner ensemble que si la France....

# Énonciation allocutive

Énonciation allocutive: qui implique l'interlocuteur à la 2ème personne, **VOUS**

- **Il faut observer les modalités d'adresse** qui renseignent sur la relation que le locuteur veut construire avec l'interlocuteur tout en légitimant sa propre prise de parole. Exemples : « Chers concitoyens... » : relation de familiarité partagée ; « Françaises, Français... » : appel solennel à la nation qui construit sa propre figure de sauveur ; « Chers camarades » dénote l'appartenance au parti communiste ; « Chers compagnons » : parti gaulliste (Compagnons de la Libération).

- **Il faut observer les formules de sollicitation de l'interlocuteur :**  
interpellation rhétorique : « Regardez, que fait-on de la France ? Quelle opinion on se fait de vous en proposant ces mesures démagogiques... ? » ; provocation pour tester le caractère de l'autre : « Allons, soyez gentil, n'interrompez pas sans arrêt comme un roquet... »

# Formes d'adresse comme univers de référence

- Modalité de désignation de l'électeur
  - **Appellatifs neutres de courtoisie**: au singulier *Madame*, (*Mademoiselle*), *Monsieur* et, plus rarement, au pluriel *Mesdames*, *Messieurs*

- **Désignation d'après son statut.** Les modalités de désignation renvoient sémantiquement :

- au contrat de communication : électeur ;
- à la citoyenneté (*concitoyen* - connotation de gauche)
- au collectif national spécifique Français, englobant ou non Français de Métropole et d'Outre-mer ;
- à la notion de patrie (*compatriote* - connotation de droite)

- Désignation militante de l'électeur par le biais de termes qui reconnaissent la dimension partisane de l'électeur : les mots *travailleurs, citoyens ...*

- Connotations affectives, effet de proximité émotive: mes *chers concitoyens*
- Evitement des termes d'adresse: valeurs collectives, refus de personnalisation

# Énonciation délocutive

Énonciation délocutive: sans marque de l'énonciateur, comme si le propos n'était pas de la responsabilité de son énonciateur

- **Énoncés assertifs sous le signe de l'évidence** : « L'avenir du pays est dans les mains du peuple », « Les chiffres sont là, ils nous prouvent que... » ; « Il n'y a qu'un mot d'ordre : sécuriser, moderniser... » : on fait appel à **des faits présentés comme vérités incontestables**.
- **formes impersonnelles** : « Il faut former... et pour cela il est nécessaire de... priorité donc à... » : on fait appel à **une nécessité inéluctable**.



# Positionnement politique programmes et valeurs

## **Quelques imaginaires collectifs sollicités par le discours politique**

- **Imaginaire de la tradition** : quête d'origine, retour aux sources
- **Imaginaire de la modernité** : effet de rupture, imaginaire du futur (technologique), du progrès
- **Imaginaire de la lutte sociale** : rhétorique marxiste vs libéralisme et pouvoirs économiques
- **Imaginaire de la nation**: dialectique entre l'identité nationale et le particularisme, entre l'égalité républicaine et les revendications de la différence
- **Imaginaire de la souveraineté populaire**: magnification du pouvoir du corps électoral, de l'importance du choix individuel et collectif